

0330100E
ACADEMIE DE BORDEAUX
COLLEGE ELEONORE DE PROVENCE

33580 MONSEGUR
Tel : 0556615640

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 20
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 02/10/2020

Réuni le : 13/10/2020

Sous la présidence de : Michel Nembrini

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à PIAU ENGALY , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

BUDGET DU SEJOUR A PIAU ENGALY qui se déroulera du 11 au 15 janvier 2021.

Coût par élève : 305€

Le chef d'établissement est autorisé à :

- signer contrats et conventions liés à ce voyage ;
- accepter le principe et le versement des dons des organismes cités ci-dessus pour le voyage concerné ;
- percevoir la participation des familles ;
- arrêter les modalités en cas de désistement des élèves ou d'annulation du voyage.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0